

## **Déclaration liminaire CSA-SD du 9 juillet 2024**

Mme la DASEN, sur consigne ministérielle, et après avoir décidé le 12 juin dernier de reporter les ajustements de carte scolaire au 5 septembre, vous avez finalement décidé de repousser le CSA-SD prévu au mois de juin, à ce 9 juillet.

Il fallait donc que les opérations de carte scolaire aient lieu après la « période de réserve électorale », puisque l'École serait un « sujet sensible ».

Pour le SNUDI-FO 85, il s'agissait surtout de ne pas faire d'agitation pouvant mettre en difficulté le gouvernement. Ce même gouvernement d'ailleurs, qui a décidé de 650 suppressions de postes à la rentrée 2024 ainsi qu'un nouveau plan d'économies de 692 millions d'€ dans l'Education nationale !

Cette décision selon nous, témoigne du mépris habituel du ministère envers les personnels et les organisations syndicales et ne pourra qu'avoir des conséquences inacceptables pour les écoles et les collègues qui devraient revoir leur organisation en plein milieu de l'été : répartition des classes annulées, parents non informés, listes d'élèves en suspens, (ré)affectations d'enseignants qui auraient ainsi lieu durant les congés d'été, qui auraient pu participer au mouvement, problématiques d'annulation des commandes de matériel... C'est donc l'incertitude et la colère pour plusieurs écoles du département en attente d'ouverture, ou redoutant une fermeture de classe.

Nous vous rappelons également que, réglementairement, le CSA-SD doit se tenir 8 jours après communication de votre projet de carte scolaire, ce qui n'est pas respecté aujourd'hui.

Dans ce contexte où les écoles n'ont pu savoir avant de partir en congés si elles sont impactées par une mesure de carte scolaire impliquant un changement de la structure et de l'organisation pédagogique, le SNUDI-FO 85 réitère la demande qui nous semble justifiée et qui a pu vous faire sourire précédemment : **qu'aucune fermeture ne soit actée d'ici à la rentrée et que vous procédiez à toutes les ouvertures nécessaires ou annulation de fermetures actées en février.**

Madame la directrice académique, si vous mainteniez vos ajustements de carte scolaire en plein mois de juillet, vous prendriez vos décisions sans nous, car nous refuserions de les cautionner en participant à cette opération totalement méprisante pour les personnels et leurs représentants.

Comme nous vous le disions en février, lorsque vous avez acté 39 fermetures en Vendée, pour notre syndicat, la baisse démographique ne justifie pas les fermetures de classes, c'est au contraire le moment d'alléger les effectifs dans toutes les classes. En effet, aujourd'hui 20 élèves par classe, cela n'a rien de choquant compte tenu de l'aggravation des conditions de travail avec, notamment, l'inclusion d'enfants privés de structures spécialisées et des soins nécessaires à leur état de santé.

Vous nous présentez aujourd'hui un projet de 44 fermetures de classes pour seulement 11 ouvertures, or pour de nombreuses écoles les effectifs remontés au 30 mai dernier, ne sont déjà plus d'actualité et au-delà des prévisions, qu'en sera-t-il à la rentrée ?

Dans ce contexte également nous avons vu "disparaître" les RASED de nos écoles en cette fin d'année. Ces personnels itinérants, qui sont là pour accompagner les élèves identifiés

comme étant à besoins particuliers, ne bénéficient pas d'une enveloppe de frais de déplacements suffisante et ont donc dû limiter leur déplacements pour certains. En effet, les remontées de collègues itinérants nous font par des OM bonus octroyés en cas de dépassement de cette enveloppe, or ces OM bonus ne sont pas satisfaisants et nous attendons une solution stable et pérenne : **le remboursement intégral de tous les déplacements des personnels sur la base de l'indemnité kilométrique et non dans les limites d'une enveloppe insuffisante !**

Nous vous prions de croire en notre sincère détermination à mettre un coup d'arrêt à la casse des services publics et à notre attachement viscéral à l'Ecole Publique, laïque et Républicaine.